

# **PLAN LOCAL D'URBANISME**



## **5d – Annexes sanitaires**

|     | Prescription | Arrêt    | Approbation |
|-----|--------------|----------|-------------|
| PLU | 25/11/14     | 21/12/20 | 02/08/21    |
|     |              |          |             |

Le Maire,  
**Mme Valérie BOUILLAGUET**

## EAU POTABLE

L'exploitation de la ressource en eau est gérée par un Syndicat intercommunal public Eaux 17 à l'échelle du département de la Charente-Maritime. La commune de Champdolent adhère à ce syndicat pour assurer son approvisionnement en eau potable.

L'exploitation des infrastructures, notamment, pour les territoires ruraux est assurée par une Régie d'Exploitation des Services d'Eau, la RESE issue du Syndicat.

Champdolent est desservie par le réseau d'adduction de Bords-Cabariot.

Concernant la qualité de l'eau, le prélèvement d'octobre 2019 atteste d'une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

| Paramètres analytiques              |                             |                   |                      |
|-------------------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------|
| Paramètre                           | Valeur                      | Limite de qualité | Référence de qualité |
| AMMONIUM (EN NH <sub>4</sub> )      | <0,05 mg/L                  |                   | ≤ 0.1 mg/L           |
| ASPECT (QUALITATIF)                 | 0                           |                   |                      |
| BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H  | <1 n/mL                     |                   |                      |
| BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H  | <1 n/mL                     |                   |                      |
| BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS      | <1 n/(100mL)                |                   | ≤ 0 n/(100mL)        |
| BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML | <1 n/(100mL)                |                   | ≤ 0 n/(100mL)        |
| CHLORE LIBRE *                      | 0,43 mg(Cl <sub>2</sub> )/L |                   |                      |
| CHLORE TOTAL *                      | 0,6 mg(Cl <sub>2</sub> )/L  |                   |                      |
| CONDUCTIVITÉ À 25°C                 | 535 µS/cm                   |                   | ≥200 et ≤ 1100 µS/cm |
| COULEUR (QUALITATIF)                | 0                           |                   |                      |
| ENTÉROCOQUES /100ML-MS              | <1 n/(100mL)                | ≤ 0 n/(100mL)     |                      |
| ESCHERICHIA COLI /100ML - MF        | <1 n/(100mL)                | ≤ 0 n/(100mL)     |                      |
| NITRATES (EN NO <sub>3</sub> )      | 12,1 mg/L                   | ≤ 50 mg/L         |                      |
| ODEUR (QUALITATIF)                  | 0                           |                   |                      |
| PH                                  | 7,8 unité pH                |                   | ≥6.5 et ≤ 9 unité pH |
| SAVEUR (QUALITATIF)                 | 0                           |                   |                      |
| TEMPÉRATURE DE L'AIR *              | 29,9 °C                     |                   |                      |
| TEMPÉRATURE DE L'EAU *              | 26,2 °C                     |                   | ≤ 25 °C              |
| TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU       | <0,20 NFU                   |                   | ≤ 2 NFU              |

L'approvisionnement en eau potable de la commune est rattaché à un secteur plus vaste qui correspond à la commission territoriale Vals de Charente.

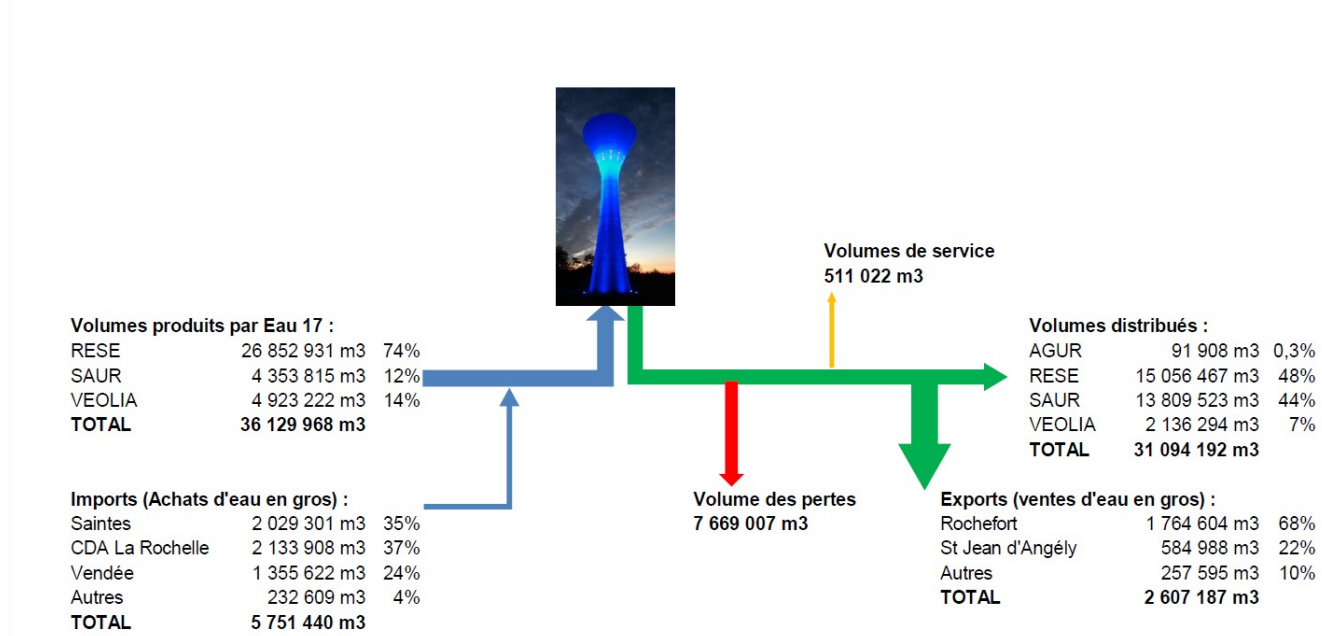
La cartographie suivante permet de comprendre l'état du réseau et des répartitions de l'alimentation en eau potable sur ce secteur.



Les ressources en eau potable sur le département sont donc d'origine multiple entre les eaux de surface comme le fleuve Charente, les eaux souterraines du département mais également les eaux provenant de collectivités voisines comme Vendée eau, la CDA du Grand Cognac ou le SIAEP du Blayais.

Le schéma suivant synthétise l'état des ressources et des besoins en eau pour 2018, à l'échelle du département.

Schéma synthétique des ressources et des besoins en eau, données 2018 :



Le schéma départemental d'alimentation en eau potable de Charente-Maritime a été révisé en 2015.

Le bilan indique que la période de pointe de consommation estivale représente la principale problématique pour faire face à une situation de crise dans le département. Tout le reste de l'année, les capacités disponibles en termes de ressources et d'interconnexions permettent de faire face aux principales problématiques pouvant être rencontrées.

Les orientations générales pour rééquilibrer le bilan besoins-ressources sont les suivantes :

- Améliorer les performances des réseaux,
- Renforcer les capacités de stockage,
- Poursuivre les actions de sensibilisation des usagers pour réduire les consommations et limiter ainsi l'effet de pointe des besoins en période estivale.

L'interconnexion importante des réseaux rend les collectivités interdépendantes, une vision collective et solidaire est donc indispensable à la bonne gestion de la ressource.

## ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est effectuée une fois par semaine par le Syndicat Mixte de collecte des déchets CYCLAD. Les ordures sont ensuite traitées à l'usine d'incinération de Paillé ou de Surgères.

Une collecte des emballages recyclables est effectuée par CYCLAD tous les quinze jours. Le flux de cette collecte est regroupé au centre de regroupement de Paillé avant d'être évacué vers le centre de tri agréé par le syndicat. La commune dispose de containers de tri sélectif qui sont situés dans chacun des bourgs et villages (verre et papier).

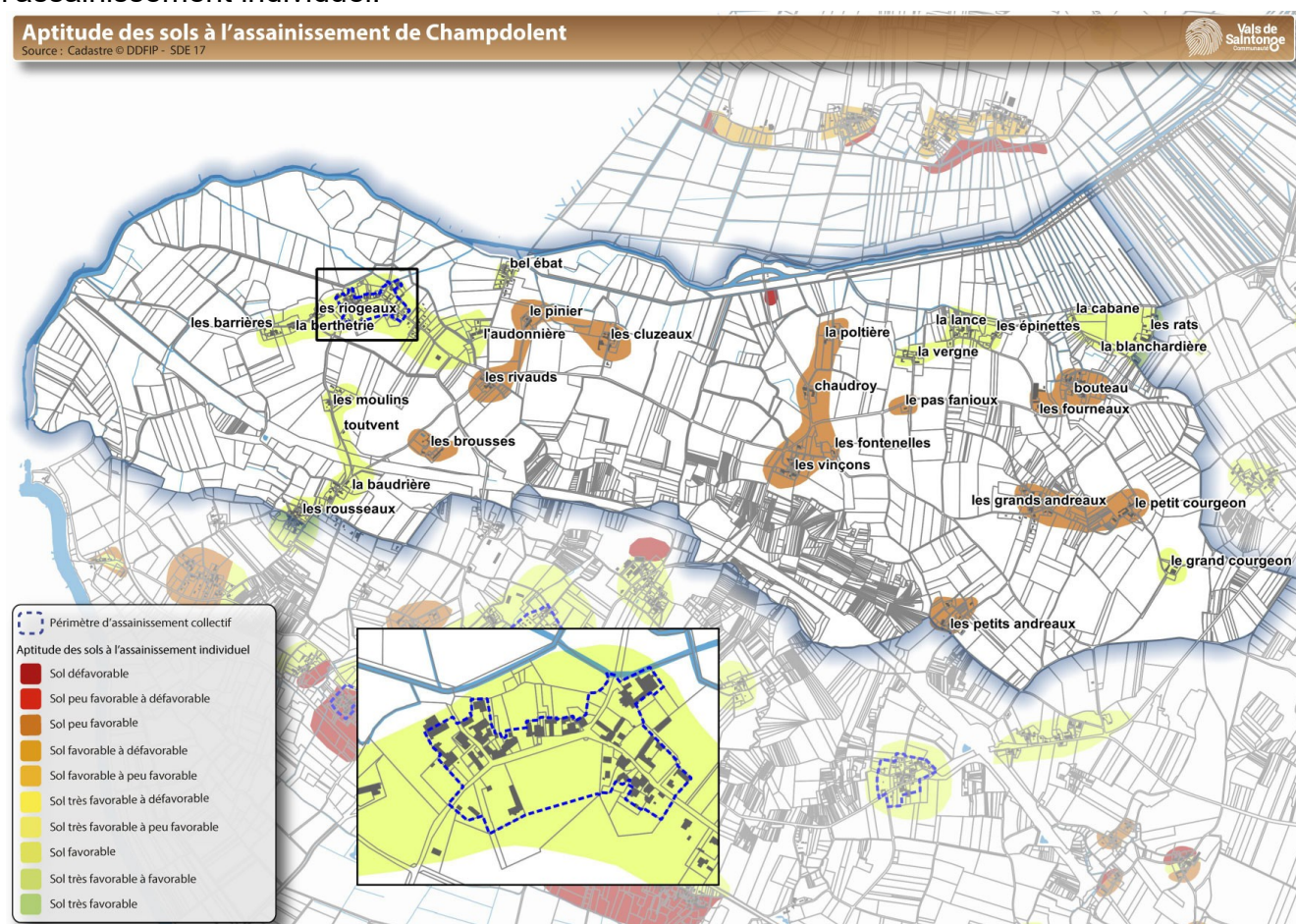
## ASSAINISSEMENT

Un schéma d'assainissement a été approuvé, après enquête publique, par le conseil municipal, en 2005. (Source : Eau 17)

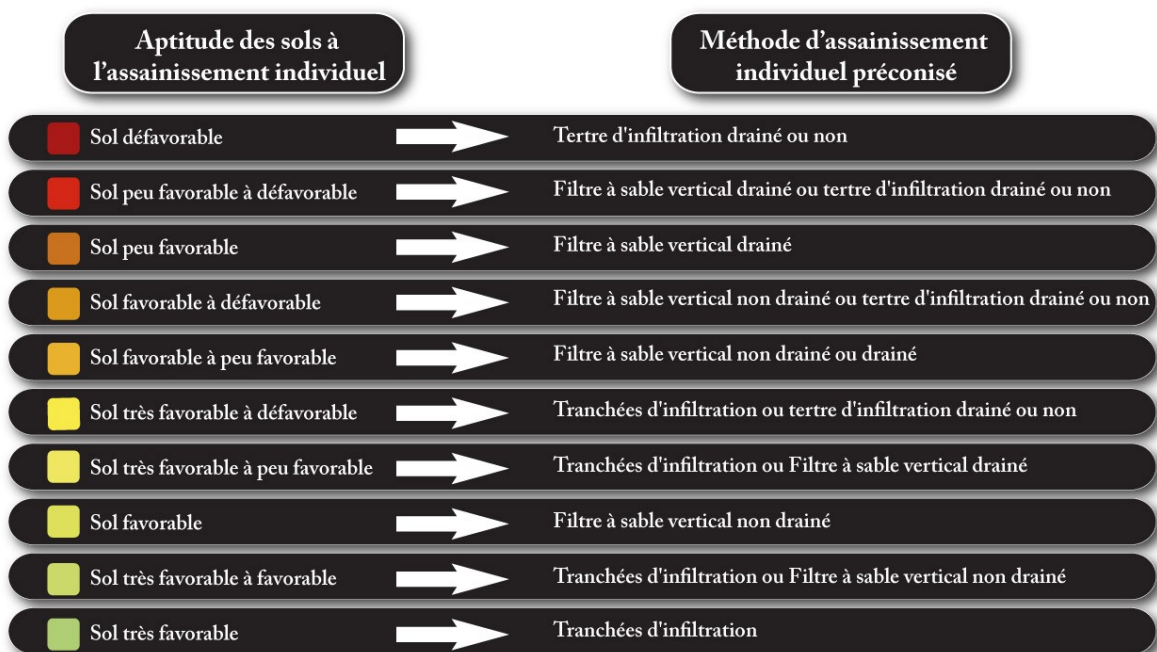
Pour l'heure, il est nécessaire de prendre en compte la carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel.

La principale distinction est faite entre les sols perméables (sol naturel limoneux ou sableux, roche calcaire fissurée à faible profondeur) et les sols non perméables (sol naturel à dominante argileuse).

La carte d'aptitude des sols, à suivre, fait apparaître qu'une partie importante des villages et hameaux de Champdolent est associée à des sols globalement favorables à peu favorable à l'assainissement individuel.



En fonction de l'aptitude des sols différents dispositifs d'assainissement individuel sont envisageables comme l'illustre le tableau suivant.



Le schéma, opposable au tiers, ainsi que de la carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel, ont été pris en compte au cours de l'élaboration du PLU afin d'assurer la cohérence entre l'urbanisation et les possibilités d'assainissement.

On aura compris l'interdépendance entre géologie, topographie, occupation du sol, et ressource en eau ainsi que la nécessité qu'il y a d'agir à des échelles d'actions plus large que celle du territoire communal, à l'image du bassin Adour Garonne ou à l'échelle du département.

Le Plan Local d'Urbanisme marque l'occasion, pour la commune, de prendre en compte les différentes préconisations des documents cadres portant sur ces problématiques liées à l'écoulement des eaux pluviales, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, afin de concilier accueil de nouvelles populations et protection de l'environnement.